

PARTIE THEORIQUE:

- La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux opérations et manœuvres d'ordre électrique (décret du 22 septembre 2010 et norme CF C18-510).
- Les dangers de l'électricité.
- Les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection.
- L'évaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique.
- La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.
- Les prescriptions de sécurité électrique pour réaliser des interventions élémentaires et/ou des manœuvres du domaine basse tension (BT).

PARTIE PRATIQUE:

- Utilisation des équipements de protection.
- Simulation de chantier.

Bilan de la formation : *Satisfaction stagiaires*



Durée : 2h

Prérequis :

- ✓ **BE :** *Pas de prérequis particulier*
- ✓ **BS :** *Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations sur lesquels vous devez intervenir.*

Public Concerné : *L'ensemble du personnel*

Modalités et délais d'accès :

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de France Travail ou d'un cabinet de reclassement.

Nombre de stagiaires : 4 à 10 maximum

Objectifs pédagogiques :

Être capable de :

- ✓ Réaliser en sécurité des interventions élémentaires et/ou des manœuvres d'ordre électrique en basse tension dans un environnement présentant des risques électriques.

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Analyse des pratiques
- ✓ Acquisition et évaluation des connaissances et compétences

Modalités d'évaluation :

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Méthodes d'évaluation :

- ✓ Feuille de présence

Attestation : Oui

B2C Formations – 13 chemin d’Ilhasse 64400 OLORON STE MARIE

N° d’activité : 75240211124

SIRET : 89265933500020

contact@b2cformations.fr – www.b2cformations.fr

